

# Bulletin d'inscription

## Brocante Lainville en Vexin du dimanche 29 septembre 2024

### Réservation obligatoire avant le 16 septembre- Places limitées

#### Règlement :

- La brocante se tiendra de 8 :30 à 17 :00.
- L'accueil et l'installation des exposants s'effectueront entre 6 :00 et 8 :00.
- Les exposants devront quitter leur emplacement à partir de 17 :30 et ne devront rien laisser sur place.
- Les exposants s'engagent à respecter les consignes de sécurité en vigueur le jour de la brocante ainsi qu'à se soumettre aux éventuels contrôles de la gendarmerie.
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas d'annulation intervenant après le 21 septembre.
- Les exposants s'engagent à garer leur véhicule sur les emplacements prévus à cet effet.
- La vente d'animaux et de produits comestibles est interdite.
- En cas de non-respect de ce règlement, les exposants pourront être exclus de la manifestation sans délai et sans prétendre à quelques indemnités ou remboursement.

**L'exposant déclare avoir pris connaissance du présent règlement déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**Pour les particuliers** : je déclare sur l'honneur de ne pas être commerçant(e), de ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal) et de ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Joindre une photocopie recto verso de la pièce d'identité

**Pour les professionnels** : joindre un Extrait kbis, carte de commerçant non sédentaire ou une attestation SMA

Produits proposés : \_\_\_\_\_

	Tarifs		Nombre de mètres	Montant
	2 mètres	4 mètres		
Particulier Lainvillois	6€	10€		
Particulier extérieur	8€	12€		
Professionnel	20€	30€		

Le règlement devra se faire par chèque à l'ordre des : **Judis Gourmands** et est à retourner avec le présent document et les pièces demandées à : Mairie de Lainville, 2 rue de la Mairie, 78440 Lainville en Vexin **avant le 16 septembre 2024**